



INSTITUT LIBÉRAL

Au service de la liberté

Frontières et liberté : vraiment opposées ?

PIERRE BESSARD

Les frontières peuvent constituer un instrument vital de protection de la liberté et de la propriété. Elles sont essentielles à la diversité des systèmes.

Si les frontières politiques ont trop souvent été abusées pour restreindre l'interaction légitime entre les êtres humains et le sont encore en partie, il s'avère qu'elles peuvent constituer un instrument vital de protection de la liberté par une diversité fiscale et légale admettant les choix et les possibilités de comparaison et donc l'option de « voter avec les pieds ».

Elles peuvent également, comme dans le cas de la Suisse, contribuer à sécuriser efficacement la propriété des résidents d'une juridiction prospère en filtrant dans des proportions raisonnables son entrée, sans conserver de registres sur les identités ou les mouvements dans le respect de la sphère privée.

Lire le briefing:

Frontières et liberté : vraiment opposées ? (5 pages, PDF)

Mai 2005

